

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1714

14 septembre 2006

SOMMAIRE

Aerium H20, S.à r.l., Luxembourg 82237	Hallow Holding S.A., Luxembourg	8226
AJ-Lux Holding S.A., Luxembourg 82236	Haston S.A.H., Luxembourg	82230
AJ-Lux Holding S.A., Luxembourg 82236	HC Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg	82229
All & All International S.A., Luxembourg 82272	Holfi Investments S.A., Luxembourg	82249
Altec Lansing Europe, S.à r.l., Luxembourg 82237	Hotel-Restaurant Beau Séjour, S.à r.l., Diekirch	82260
AOL Participations II, S.à r.l., Luxembourg 82252	Hutchison Milan Holdings, S.à r.l., Luxembourg	82239
Ardeco S.A.H	Imexal S.à r.l. Alimentation Import-Export, Luxem-	
Artesialux Finance S.A., Luxembourg 82246	bourg	82227
Artesialux Finance S.A., Luxembourg 82246	Immobiliar Green S.A., Luxembourg	82244
B & D S.C.I., Dudelange	ING International (II), Sicav, Luxembourg	82228
Benares S.A.H., Luxembourg 82250	ING International (II), Sicay, Luxembourg	82228
Berolux Holding S.A., Luxembourg 82272	Industrielle de Réassurance S.A., Luxembourg	82238
Brasserie Lausdorn, S.à r.l., Lausdorn 82256	International Real Estate Holders Holding S.A.,	
Café Restaurant Pizzeria de la Gare S.A., Luxem-	Luxembourg	82249
bourg 82229	International Steel Financial Services S.A., Luxem-	
Caflora 2 S.A., Pétange	bourg	82248
CETP Participations, S.à r.l., Luxembourg 82244	Jebseniade S.A., Luxembourg	82259
Celange, S.à r.l., Luxembourg 82245	Jugendstil S.A., Luxembourg	82259
Colibri International S.A 82244	Kinecreance S.A.H., Luxembourg	82230
ComApp, S.à r.l., Schouweiler 82245	L2S Communication S.A., Bertrange	82228
Danflat International S.A., Luxembourg 82263	LIFE S.A., Luxembourgeoise d'Investissement, Fi-	
DELASSUR, Louis Delhaize Société de Réassu-	nancement et d'Etudes, Luxembourg	82253
rances S.A., Luxembourg 82248	LM Equity S.A., Ettelbrück	82253
Dolce International (Lux-Dutch), S.à r.l., Luxem-	Meaco S.A.H., Luxembourg	82231
bourg-Kirchberg 82232	Mellon S.A., Luxembourg	82250
EnterNetworks Communication S.A., Luxem-	Mezzanine Management Central Europe Finance	
bourg 82271	S.A., Luxembourg	82264
Europa Freight Corporation S.A., Luxembourg 82227	Mezzanine Management Finance S.A., Luxem-	
Evanio Investments Holding S.A., Luxembourg 82253	bourg	82263
Eventus S.A., Luxembourg 82264	Miron S.A., Luxembourg	82246
Faisal Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg 82238	Movilliat Construction S.A., Windhof	82243
Faisal Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg 82238	Nabors Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	82252
Farm International S.A., Luxembourg 82264	Or'yam Maritime S.A., Luxembourg	82258
Finastar S.A., Luxembourg 82265	Or'yam Maritime S.A., Luxembourg	82258
Finliga S.A., Luxembourg 82265	Or'yam Maritime S.A., Luxembourg	82258
Finwood S.A.H., Luxembourg 82230	Orion Master Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	82235
Genewo-Voosen, société à responsabilité limitée	Participations 1, S.à r.l., Luxembourg	82266
& Cie, S.C.S., Luxembourg 82248	Pâtisserie Belle Etoile Tossenberg S.A., Ber-	
Geotex International S.A., Luxembourg 82259	trange	82236
Guyam S.A., Luxembourg 82247	Pestana Luxembourg S.A., Luxembourg	82236



82237	Siti International S.A., Luxembourg	82264
82251	Société Européenne de Développement Foncier	
82261	S.A., Luxembourg	82251
-	Tarante Holding S.A., Luxembourg	82271
82252	TBU-1 International S.A., Luxembourg	82261
82258	TBU-2 International S.A., Luxembourg	82262
82227	TBU-3 International S.A., Luxembourg	82263
82229	Theseo-Lux S.A., Luxembourg	82250
82226	Thurston Investment S.A., Luxembourg	82243
82247	Traveling Holding S.A., Luxembourg	82226
82249	Tromed S.A., Luxembourg	82262
82231	Turret Limited Partner, S.à r.l., Luxembourg	82260
82231	Turret Limited Partner, S.à r.l., Luxembourg	82260
-	Venture Capital Technology Organisation Holding	
82228	AG, Luxembourg	82245
-	Verwaltungsgesellschaft Val Ste Croix S.A., Luxem-	
82272	bourg	82265
82251	Webstar Financial S.A., Luxembourg	82257
	82251 82261 - 82252 82258 82227 82229 82226 82247 82231 82231	82251 Société Européenne de Développement Foncier 82261 S.A., Luxembourg

TRAVELING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.335.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04591, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRAVELING HOLDING S.A. DMC, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l. Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(070898.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

SAN GREGORIO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 43.043.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 21 avril 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 2 avril 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandi en qualité d'Administrateur et décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Corrado Bertini, retraité, Pollone (Vercilli Italie), Via Bozzalla, 21 Administrateur et Président du Conseil d'Administration.
 - Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;
 - Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat de Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / M. La Rocca

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077922.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.



EUROPA FREIGHT CORPORATION, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 12.807.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Signature.

(068756.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

RICO PIK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 10.000.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.606.

Il résulte de contrats de cession de parts sociales en date du 27 avril 2006 que l'associé unique de la Société, IBERIAN FOODS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 1.012.500,- EUR, ayant son siège social au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B. 109.605, a cédé 17.560 (dix-sept mille cinq cent soixante) Parts Sociales B qu'elle détenait dans la Société, aux personnes et selon les proportions suivantes:

- 6.000 (six mille) Parts Sociales B à M. Joan Cornudella Marqués, né le 14 septembre 1959 à Barcelone (Espagne) et domicilié à la Calle Laforja 63, 2° 1A, 08021 Barcelone (Espagne),
- 1.800 (mille huit cents) Parts Sociales B à M. Felix Rivera Vaquero, né le 3 décembre 1965 à San Fernando (Espagne) et domicilié à la Calle Gral: Diaz Porlier 3, 6° B, 28001 Madrid (Espagne),
- 1.800 (mille huit cents) Parts Sociales B à M. Ignacio Silva Alcalde, né le 10 juillet 1966 à Barcelone (Espagne) et domicilié à la Calle Vilaros, 7-11,1° 2A, 08022 Barcelone (Espagne),
- 1.800 (mille huit cents) Parts Sociales B à M. Iñaki Aguirre Uzquiano, né le 27 mars 1965 à Bilbao (Espagne) et domicilié à la Calle Álvarez 7, Torre 1, 08910 Sant Cugat del Vallés, Barcelone (Espagne),
- 1.800 (mille huit cents) Parts Sociales B à M. Jesús García Hernández, né le 4 mars 1947 à Castilruiz (Espagne) et domicilié à la Calle Canigo, Agrup. 4, Casa 3, 08950 Esplugues de Llobregat, Barcelone (Espagne),
- 1.800 (mille huit cents) Parts Sociales B à M. Joan Mas Gavarró, né le 12 janvier 1957 à Barcelone (Espagne) et domicilié à la Calle Osi, 14-46, Bajo 1, 08034, Barcelone (Espagne),
- 640 (six cent quarante) Parts Sociales B à M. Baldomero López Poveda, né le 10 mai 1967 à Granada (Espagne) et domicilié à P. Castanyer 11, 08197 Valldoreix (St. Cugat), Barcelone (Espagne),
- 640 (six cent quarante) Parts Sociales B à M. Miguel Benítez Fernández, né le 17 mai 1954 à Lubrin (Espagne) et domicilié à la Calle Mayor, 33, At., 08850 Gava, Barcelone (Espagne),
- 640 (six cent quarante) Parts Sociales B à M. Ramón Castellarnau Sahún, né le 5 janvier 1954 à Armera (Espagne) et domicilié à la Calle Prof. Barraquer, 18-22, 1.3., 08950 Esplugues de Llobregat, Barcelone (Espagne), et
- 640 (six cent quarante) Parts Sociales B à M. Severiano Déniz Hernández, né le 8 novembre 1949 à Teror (Espagne) et domicilié à la Calle Triana, 34-36, 6 B, 35002 Las Palmas de Gran Canaria (Espagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04607. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069435.3//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

IMEXAL S.à r.I. ALIMENTATION IMPORT-EXPORT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1527 Luxembourg, 54, rue Maréchal Foch.

R. C. Luxembourg B 17.264.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(069551.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.



ING INTERNATIONAL (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 41.873.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2006

Nominations statutaires:

Démission de Monsieur Philippe Catry en date du 15 mars 2006.

Ratification de la cooptation en date du 15 mars 2006 de Monsieur Philippe Gusbin, 1, rue Jean Piret, L-1470 Luxembourg.

Nomination de Monsieur Philippe Gusbin.

Reconduction du mandat de M. Jean Sonneville, M. Christiaan de Haan, M. Marc Van de Walle et M. Alexandre Deveen en tant qu'administrateurs.

Réviseur:

Reconduction de mandat de la société ERNST & YOUNG, 7, Parc d'Activités Syrdall à L-5365 Munsbach.

Les mandats sont accordés pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069518.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

ING INTERNATIONAL (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 41.873.

Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG

Signatures

(069521.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

SIFC TOWER ONE DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.937.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

M. Torbick

Mandataire

(070894.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

L2S COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 295, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 75.725.

Par la présente nous vous informons que nous démissionnons avec effet immédiat de notre mandat d'administrateur. Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2006, réf. LSO-BP04442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069756.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.



HC LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 115.470.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique prises lors de la réunion qui s'est tenue extraordinairement le 12 mai 2006

L'Associé Unique de HC LUXEMBOURG II, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Robert Kimmels, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Doeke van der Molen, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité de Gérant de la société avec effet immédiat à durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

H. van de Sanden

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069522.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

S.D.E.T. ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks. R. C. Luxembourg B 51.545.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 2006

Les actionnaires de la Société Anonyme S.D.E.T. ADVISORS S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social à Luxembourg, le 1^{er} juin 2006, constatant que les mandats des administrateurs, administrateurs-délégués et réviseur d'entreprises sont arrivés à échéance ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Sont reconduits dans leurs fonctions d'administrateurs de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2012:

Madame Solange Del'Vecchio, administrateur, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks; Monsieur Etienne Timmermans, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks;

Monsieur Yves De Vos, juriste, demeurant à L-6858 Munschecker, am Bierg, 11.

Les administrateurs nouvellement nommés déclarent accepter leur mandat.

- De même, le mandat des administrateurs-délégués, Madame Solange Del'Vecchio et Monsieur Yves De Vos susvisés, sont reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2012.

Les administrateurs-délégués nouvellement nommés déclarent accepter leur mandat.

- Enfin, est reconduite dans ses fonctions de réviseur d'entreprises, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007, la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg B 71.178,

Le réviseur d'entreprises nouvellement nommé déclare accepter son mandat.

Par ailleurs, la démission de Monsieur Anton Engler, administrateur de société, demeurant à L-7244 Bereldange, 19, rue de la Paix de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société est acceptée.

Luxembourg le 1er juin 2006.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06627. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(069527.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

CAFE RESTAURANT PIZZERIA DE LA GARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 116.427.

Par la présente, je soussigné, Inacio Da Costa Pereira, demeurant à L-6868 Wecker, 6, Duchscherstrooss, vous informe de ma démission de ma fonction d'administrateur ainsi que d'administrateur-délégué de la société CAFE RESTAURANT PIZZERIA DE LA GARE S.A., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, constituée en date du 5 mai 2006 par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster avec effet immédiat.

Wecker, le 30 juin 2006.

I. Da Costa Pereira.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06367. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070112.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.



HASTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 56.418.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 juin 2006 à 9.30 heures à Luxembourg

- L'Assemblée accepte, à l'unanimité, de renouveler le mandat de:

Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach,

Monsieur Koen Lozie, Administrateur de société, demeurant à Garnich, 18, rue des Sacrifiés,

COSAFIN S.A., Société Anonyme, domiciliée au 23, avenue de la Porte-Neuve à L-2227 Luxembourg. au poste d'administrateur.

- L'Assemblée accepte, à l'unanimité, de renouveler le mandat de:

EURAUDIT, S.à r.l., domiciliée à Luxembourg au poste de commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069535.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

FINWOOD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 65.319.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 14 juin 2006 à 12.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus, Koen Lozie et Joseph Winandy pour une période venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.
- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de V. O. CONSULTING LUX S.A. en tant que Commissaire aux comptes pour une période venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

FINWOOD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069539.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

KINECREANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 65.287.

Extrait des décisions de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 18 mai 2006

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011, la société à responsabilité limitée KOHNEN & ASSOCIES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, avec siège social au L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de la société à responsabilité limitée KPMG AUDIT, S.à r.l., démissionnaire.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour KINECREANCE S.A.H.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09722. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069661.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.



MEACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 30.300.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de COSAFIN S.A., Monsieur Jean Quintus et Monsieur Michel Swenden.
- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes de V.O. CONSULTING LUX S.A.
- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

MEACO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03025. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069542.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

SHAMIL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming. R. C. Luxembourg B 88.208.

Conseil d'administration:

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 juin 2006 a réélu comme administrateurs:

- 1) Monsieur Ziad Rawashdeh, administrateur de sociétés, demeurant à Grand-Saconnex, Genève, Suisse, président du conseil d'administration,
 - 2) Monsieur Ahmed Raçi Özen, directeur général d'assurances, demeurant à Luxembourg, administrateur,
 - 3) Monsieur Ali Feqqoussi, employé privé, demeurant à Messancy, Belgique, administrateur,
 - 4) Madame Lucy Dupong, avocat, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2007, statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Commissaire:

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 juin 2006 a réélu comme commissaire la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers, avec siège social à Luxembourg.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2007, statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour SHAMIL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Par mandat

L. Dupong

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04813. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070014.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

SHAMIL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming. R. C. Luxembourg B 88.208.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Par mandat

L. Dupong

(070010.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.



DOLCE INTERNATIONAL (LUX-DUTCH), S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 117.715.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

DOLCE INTERNATIONAL, une société établie et ayant son siège social au 28 West Grand Avenue, Montvale, New Jersey 07645, USA, ici représentée par Mademoiselle Anne-Marie Charlier, corporate executive, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 19 juin 2006.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, déclaré vouloir constituer une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier. - Forme juridique, Objet, Dénomination, Siège, Durée

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la Société.

Art. 2. La Société a pour objet tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

- Art. 3. La Société prend la dénomination de DOLCE INTERNATIONAL (LUX-DUTCH), S.à r.l.
- Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. La durée de la Société est illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la Société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

Art. 7. Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, la valeur d'une part est évaluée sur base du bilan moyen des trois dernières années et, si la Société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Titre III. - Gérance

Art. 8. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'associé unique ou par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.



Titre IV. - Décisions de l'associé unique, Décisions collectives d'associés

Art. 9. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la Section XII de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

Titre V. - Année sociale, Bilan, Répartitions

- Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.
- **Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la Société sera transféré à la réserve légale de la Société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins d'un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion d'un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre VI. - Dissolution

Art. 12. La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VII. - Dispositions générales

Art. 13. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés se réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Souscription et libération

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par DOLCE INTERNATIONAL, préqualifiée.

Elles ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de douze mille cinq cents (12.500,-) euros (EUR) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le reconnaît expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2006.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille six cent cinquante euros (EUR 1.650,-).

Résolutions

Et à l'instant l'associée unique, représentant la totalité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Est nommée gérante de la Société pour une durée indéterminée avec pouvoir d'engager la Société par sa signature individuelle:
- Madame Debra Bates, Chief Investment and Financial Officer, née le 7 septembre 1955 à De Ridder, Louisiane, demeurant au 21 N. Church St., Saddle River, New Jersey, USA.
 - 2) Le siège de la Société est fixé au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Follows the english version of the preceding text:

In the year two thousand and six, on the twentieth of June.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present minute.

There appeared:

DOLCE INTERNATIONAL, a company established and having its registered office at 28 West Grand Avenue, Montvale, New Jersey 07645, USA, here represented by Ms Anne-Marie Charlier, corporate executive, with profession-



al address at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, by virtue of a proxy under private seal given on June 19, 2006.

Said proxy after signature ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party intends to incorporate a société à responsabilité limitée unipersonnelle, the Articles of Incorporation of which it has established as follows:

Title I. - Form, Object, Name, Registered office, Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée unipersonnelle» which will be governed by actual laws, especially the laws of August 10, 1915 on commercial companies, of September 18, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée» and their modifying laws in particular that of December 28, 1992 relating to the société à responsabilité limitée unipersonnelle, and by the present Articles of Incorporation.

A member may join with one or more other person(s) at any time to form a joint membership and likewise they may at any time dissolve such joint membership and restore the unipersonnelle status of the Company.

Art. 2. The object of the Company is to perform in Luxembourg as well as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions which are directly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies whose object is the performance of any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose. The Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any business, undertakings or companies having the same, analogous or connected object or which may favour its development or the extension of its operations.

- Art. 3. The Company is incorporated under the name of DOLCE INTERNATIONAL (LUX-DUTCH), S.à r.l.
- Art. 4. The Company has its Head Office in Luxembourg.

meeting.

The Head Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg.

Art. 5. The Company is constituted for an undetermined period.

Title II. - Capital, Shares

Art. 6. The Company's capital is set at twelve thousand and five hundred (12,500.-) Euro (EUR), represented by one hundred and twenty-five (125) shares of a par value of one hundred (100.-) Euro (EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

Each share confers the right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 7. Shares may be freely transferred by a sole member to a living person or persons including by way of inheritance or in the case of liquidation of a husband and wife's joint estate.

If there is more than one member, the shares are freely transferable among members. In the same way they are transferable to non-members but only with the prior approval of the members representing at least three-quarters of the capital. In the same way the shares shall be transferable to non-members in the event of death only with the prior approval of the owners of shares representing at least three-quarters of the rights owned by the survivors.

In the case of a transfer in accordance with the provisions of Article 189 of the law dated August 10, 1915 on commercial companies, the value of a share is based on the average balance sheet of the last three years and, in case the Company counts less than three financial years, it is established on basis of the balance sheet of the last year or of those of the last two years.

Title III. - Management

Art. 8. The Company is managed by one or more managers, either members or not, appointed and removed by the sole member or, as the case may be, the members.

The manager(s) shall be appointed for an unlimited period and are invested with the broadest powers with regard to third parties.

Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or several attorneys in fact, either members or not.

Title IV. - Decisions of the sole member, Collective decisions of the members

Art. 9. The sole member exercises the powers devolved to a meeting of members by the dispositions of Section XII of the law of August 10, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole member. In the case of more than one member the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the

Title V. - Financial year, Balance sheet, Distributions

- Art. 10. The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first of December of the same year.
- **Art. 11.** Each year, as of the thirty-first of December, there will be drawn up a record of the assets and liabilities of the Company, as well as a profit and loss account.

The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.



Every year five percent of the net annual profit of the Company shall be transferred to the Company's legal reserve until such time as the legal reserve amounts to one tenth of the issued capital. If at any time and for any reason whatsoever the legal reserve falls below one tenth of the issued capital the five percent annual contribution shall be resumed until such one tenth proportion is restored.

The excess is attributed to the sole member or distributed among the members if there is more than one. However, the sole member or, as the case may be, a meeting of members may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of any reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Title VI. - Dissolution

Art. 12. The Company is not automatically dissolved by the death, the bankruptcy, the interdiction or the financial failure of a member.

In the event of the dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by the manager or managers in office or failing them by one or more liquidators appointed by the sole member or by a general meeting of members. The liquidator or liquidators shall be vested with the broadest powers in the realization of the assets and the payment of debts.

The assets after deduction of the liabilities shall be attributed to the sole member or, as the case may be, distributed to the members proportionally to the shares they hold.

Title VII. - General provisions

Art. 13. For all matters not provided for in the present Articles of Incorporation, the members shall refer to the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Subscription and payment

All the shares have been entirely subscribed by DOLCE INTERNATIONAL, prenamed.

They have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of twelve thousand and five hundred (12,500.-) Euro (EUR) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Transitory provision

The first financial year shall begin today and finish on December 31, 2006.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand six hundred and fifty Euro (EUR 1,650.-).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1) The following is appointed manager of the Company for an unlimited period and with power to bind the Company by her single signature:
- Mrs Debra Bates, Chief Investment and Financial Officer, born on September 7, 1955 in De Ridder, Louisiana, residing at 21 N. Church St., Saddle River, New Jersey, USA.
 - 2) The Company shall have its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

In faith of which We, the undersigned notary, have set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day and year named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the appearer's proxyholder, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Signé: A-M. Charlier, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, vol. 153S, fol. 99, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(071743.3/230/227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

ORION MASTER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 13.576.000,-.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 72.752.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04441, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070309.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



AJ-LUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.688.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2006, tenue extraordinairement en date du 11 juin 2006, ainsi que du Conseil d'administration qui l'a immédiatement suivi:

- a) que les mandats des administrateurs:
- M. Marc Jones, Réviseur d'entreprises, Expert comptable, Luxembourg,
- Mme Simone Fehlen, sans état, Senningerberg/Luxembourg,
- Mme Mady Jones, Docteur ès sciences nat., Luxembourg,

ont été renouvelés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2012;

- b) que celui du Commissaire aux comptes:
- Mme Suzette Meres, Expert comptable, Luxembourg,
- a aussi été renouvelé pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2012;
- c) que, suite à l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration, celui-ci a délégué les pouvoirs de la gestion journalière des affaires de la société ainsi que sa représentation, à M. Marc Jones, prénommé, qui a accepté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069603.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

AJ-LUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 72.688.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02490, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069599.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

PESTANA LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 17.673.

Extrait des résolutions adoptées par le conseil général en date du 14 février 2006

- La démission de Monsieur Rory C. Kerr, 16 Windsor Place, Dublin 2, Irlande, est acceptée avec effet au 14 février 2006.
- Monsieur José Theotónio, 1 Largo António Nobre, 9004-531 Funchal Madeira, Portugal, est nommé administrateur en remplacement, avec effet au 14 février 2006.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069746.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

PATISSERIE BELLE ETOILE TOSSENBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bertrange.

R. C. Luxembourg B 12.127.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS05016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

(070747.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



AERIUM H20, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 115.265.

Extrait de la résolution de l'associé unique en date du 3 juillet 2006

Est nommé gérant supplémentaire pour une durée indéterminée:

- Brieuc Alexandre de Crombrugghe de Looringhe, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 25 Khighstbridge, GB-SW1X 7RZ Londres.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02157. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069828.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

ALTEC LANSING EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 89.730.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 3 juillet 2006

Gérants:

- M. Richard Horner, SVP & CFO of ALTEC LANSING TECHNOLOGIES INC, 535, Routes 6 et 209, Milford, Pennsylvania 18337-0277, Etats-Unis;
- M. Daniel Charbit, Director of SALES & BUSINESS DEVELOPMENT EUROPE, 8, rue du Grand Pré, 54425 Pulnoy-Nancy, France.

Les gérants sont nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069937.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

PRINCIPLE CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R. C. Luxembourg B 98.144.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 30 juin 2006

- les mandats des administrateurs, du commissaire aux comptes et du réviseur d'entreprise sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. Brian Alan Myerson, 9, Savoy Street, Londres WC2E 7ER, Grande-Bretagne;
- M. Brian Sean Padgett, 6, rue Kléberg, CH-1201 Genève, Suisse;
- M. Leonard Joseph O'Brien, 6, rue Kléberg, CH-1201 Genève, Suisse;
- M. David John Cooley, 9, Savoy Street, Londres WC2E 7ER, Grande-Bretagne.

Commissaire aux comptes:

SILEX ADMINISTRATION S.A., 6, rue Kléberg, CH-1201 Genève, Suisse

Réviseur d'entreprises

KPMG LUXEMBOURG, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

- M. Richard Bolton, Sherwood, Belmont Hill, Douglas, lle de Man IM1 4NT a été nommé en tant qu'administrateur avec effet au 3 juillet 2006 jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire en remplacement de M. Marco Felder.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070249.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



INDUSTRIELLE DE REASSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 28.689.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 9 juin 2006 à 11.00 heures

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants:

- Monsieur le Baron Paternotte De La Vaillee,
- Monsieur Thierry de Caters,
- Monsieur Jean-Pierre Girault,
- Monsieur Claude Weber.

pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2006;

L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG S.A. comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(069950.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming. R. C. Luxembourg B 33.858.

Conseil d'administration:

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 juin 2006 a réélu les membres suivants du conseil d'administration:

- 1) Monsieur Ziad Rawashdeh, administrateur de sociétés, demeurant à Grand-Saconnex, Genève, Suisse, président du conseil d'administration,
 - 2) Monsieur Ahmed Raçi Özen, directeur général d'assurances, demeurant à Luxembourg, administrateur,
 - 3) Monsieur Ali Feqqoussi, employé privé, demeurant à Messancy, Belgique, administrateur,
 - 4) Madame Lucy Dupong, avocat, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Les mandats des administrateurs prendront fin lors de la clôture de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2007, statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Commissaire:

L'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 juin 2006 a réélu comme commissaire la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers, avec siège social à Luxembourg.

Le mandat du commissaire prendra fin lors de la clôture de l'assemblée générale des actionnaires de l'année 2007, statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.

Par mandat

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070019.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

FAISAL FINANCE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1525 Luxembourg, 3, rue Alexandre Fleming. R. C. Luxembourg B 33.858.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Par mandat

L. Dupong

(070017.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.



HUTCHISON MILAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes. R. C. Luxembourg B 117.973.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the nineteenth of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, hereby represented by Mrs Rachel Uhl, jurist, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The before said proxy, being initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereafter, the predesignated appearing party, acting as founder, has requested the undersigned notary to draw up the Articles of Incorporation of a «société à responsabilité limitée» (limited liability partnership), which it has established as follows:

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability partnership company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and more particularly the law of December 28th, 1992 about unipersonal companies.

At any moment, the partner may join with one or more joint partners and, in the same way, the following partners may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company.

- Art. 2. The Company is incorporated under the name of HUTCHISON MILAN HOLDINGS, S.à r.l.
- **Art. 3.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; the Company may issue fixed or variable interest or equity linked securities or any other form of financial instruments; the Company may grant to enterprises in which the Company has an interest, or to enterprises which belong to the same group of enterprises as the Company, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

- **Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the partners.
 - **Art. 5.** The Company is incorporated for an unlimited period.
- Art. 6. The Company's capital is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euros) represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each.
 - Art. 7. The shares are freely transferable among the partners.

No transfer of shares to a non-partner may take place without the agreement of the other partners and without having been first offered to them.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

- Art. 8. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any partner.
- **Art. 9.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any partner are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.
- **Art. 10.** The Company is managed by one or more managers either partners or not, appointed by the partners with or without limitation of their period of office.

In case of plurality of managers their decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

However, in case of emergency or material difficulties, the holding of such meeting is no compulsory.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media

Each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the Company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.



The powers and remuneration of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

- **Art. 11.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.
- **Art. 12.** The sole partner exercises the powers devolved to the meeting of partners by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole partner.

In case of more partners, the decisions which exceed the powers of the managers shall be taken by the meeting. Resolutions are validly adopted when taken by partners representing more than half of the capital.

However, decisions concerning a modification of the articles of incorporation must be taken by a majority vote of partners representing the three quarters of the capital. If this majority is not attained at a first meeting, the partners are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting partners whatever majority of capital be represented.

- Art. 13. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.
- **Art. 14.** Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company and the profit and loss account, as also an appendix according to the prescriptions of the law in force.
 - Art. 15. Each partner may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.
- **Art. 16.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The excess is distributed among the partners. However, the partners may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Art. 17. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by the managers or a partner upon agreement which are vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of debts.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the partners proportionally to the shares they hold.

Art. 18. For all matters not provided for in the present articles of incorporation, the partners refer to the existing laws.

Transitory measures

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on December 31st, 2007.

Payment - Contributions

HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., sole founder prenamed, declares and acknowledges that each subscribed share has been fully paid up in cash, so that from now on the Company has at its free and entire disposal the contributions referred to above.

Proof thereof has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand euros.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as managers for an undetermined duration:
- a.- Frank John Sixt, Manager, residing at Flat G/B, Knightsbridge Court, No 28 Barker Road, The Peak, Hong Kong,
- b.- Edith Shih, Manager, residing at 13C, 9 Brewin Path, Hong Kong,
- c.- Christian Nicolas Roger Salbaing, Manager, residing at Apt. D56, Albion Riverside, 8 Hester Road, Battersea, London SW11 4AW, United Kingdom.

In accordance with article ten, each manager shall have individually and on his single signature the full power to bind the company for all acts within the bounds laid down by its purpose and by the law.

2) The Company shall have its registered office at L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the founder, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.



In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., société de droit de Luxembourg, ayant son siège social au 7, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Ensuite le comparant prédésigné, agissant en qualité de fondateur, a requis le notaire soussigné de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il a arrêté comme suit:

Art. 1er. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, et plus particulièrement la loi du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère initial unipersonnel de la Société.

- Art. 2. La Société prend la dénomination de HUTCHISON MILAN HOLDINGS, S.à r.l.
- Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment d'acquérir tous brevets et licences, les gérer et les mettre en valeur; la Société peut émettre des titres à intérêt fixe ou variable, des titres liés à des fonds propres ou tous autres instruments financiers; la Société peut octroyer aux entreprises dans laquelle la Société a un intérêt ou à toute entreprise appartenant au même groupe que la Société, tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, toutefois sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

- Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) divisé en 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.
 - Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offerte en priorité.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales. Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

- Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.
- Art. 9. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.
- Art. 10. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants associés ou non, choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la Société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

- **Art. 11.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.
- Art. 12. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitées.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises en assemblée.



Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

- Art. 13. L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.
- Art. 14. Chaque année avec effet au 31 décembre la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, et le compte de profits et pertes ainsi qu'une annexe conforme aux dispositions de la loi en vigueur.
- Art. 15. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.
- **Art. 16.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés. Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Art. 17. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par les gérants ou un associé désigné et qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler le passif de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

Libération - Apports

HUTCHISON WHAMPOA EUROPE INVESTMENTS, S.à r.l., seul fondateur prédésigné, déclare et reconnaît que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que les apports susmentionnés sont dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société.

Preuve en a été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:
- a.- Frank John Sixt, Manager, demeurant au Flat G/B, Knightsbridge Court, No 28 Barker Road, The Peak, Hong Kong,
- b.- Edith Shih, Manager, demeurant au 13C, 9 Brewin Path, Hong Kong,
- c.- Christian Nicolas Roger Salbaing, Manager, demeurant au Apt. D56, Albion Riverside, 8 Hester Road, Battersea, London SW11 4AW, United Kingdom.

En conformité avec l'article dix, chaque gérant aura individuellement et sous sa seule signature les pleins pouvoirs pour engager la société pour tous actes, dans les limites fixées par son objet social ou la loi.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché aux Herbes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête du fondateur les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute. Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, vol. 154S, fol. 75, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006. (077257.3/211/240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2006.

J. Elvinger.



THURSTON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe. R. C. Luxembourg B 105.843.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires tenue en date du 19 mai 2006 à 9.00 heures au siège social

Quatrième résolution

L'Assemblée prend note de la démission au 19 mai 2006 de la société LuxFiduAudit, avec siège social au L-8319 Olm, 6, rue de l'Egalité et est nommé en ses lieu et place la société L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.498, ayant son siège social au L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de la cinquième assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070063.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

MOVILLIAT CONSTRUCTION, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie. R. C. Luxembourg B 49.956.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale du 6 juin 2006

L'Assemblée décide de reconduire pour un an le mandat d'administrateur de Madame Movilliat Françoise ainsi que le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Movilliat Jules. Ces mandats prendront fin, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 6 juin 2006.

J. Movilliat

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03601. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070150.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

ARDECO S.A.H., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 18.987.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 juillet 2005 au siège social

Il a été décidé:

- Que suite aux décisions du Conseil d'Administration du 30 septembre et du 1er octobre 2004, l'Assemblée ratifie la nomination par cooptation de Madame Véronique Wauthier et de Messieurs Dominique Léonard et Didier Schönberger aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Messieurs Patrick Haller et Martin A. Rutledge et de Mademoiselle Josiane Schmit, administrateurs démissionnaires.

Les mandats des nouveaux administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005.

- De reconduire les mandats d'administrateur de Madame Véronique Wauthier et de Messieurs Dominique Léonard et Didier Schönberger et le mandat du Commissaire aux Comptes pour une période de 1 an.

Les mandats des nouveaux administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2006.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit: Madame Véronique Wauthier, Messieurs Dominique Léonard et Didier Schönberger.

Le Commissaire aux Comptes est GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02272. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070199.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



CETP PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.010.

Il résulte d'un contrat de transfert du 5 juillet 2006 entre CARLYLE EUROPE TECHNOLOGY PARTNERS L.P. (le «Cédant»), existant sous les lois d'Angleterre, CETP CO-INVESTMENT, LP (le «Cessionnaire»), existant sous les lois des lles Cayman, et la Société, que trente-cinq (35) parts sociales ordinaires de la Société ont été transférées du Cédant au Cessionnaire.

Les parts sociales de la Société sont désormais détenues comme suit:

Actionnaires	Parts sociales détenues
CARLYLE EUROPE TECHNOLOGY PARTNERS, L.P	465
CETP CO-INVESTMENT LP	
Total	

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070176.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

COLIBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.892.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 8 juin 2005

Il a été décidé ce qui suit:

L'Assemblée prend acte de la nomination de Monsieur Marcel Krier, 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, comme nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

Pour extrait certifié conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02271. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070204.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

IMMOBILIAR GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 79.071.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 29 juin 2006 a renouvellé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Michaël Zianveni;
- Monsieur Marc Koeune;
- Monsieur Sébastien Graviere;
- Monsieur Jean-Yves Nicolas.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01496. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070275.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



CELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 41.475.

EXTRAIT

Suivant acte de dissolution de la société DELTEC TRADING CORPORATION, S.à r.l. (ci-avant CAVEL, S.à r.l.) du 29 juin 2001, la société CADET PORTFOLIO, INC., ayant son siège au Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, a été investie de l'actif et du passif de la société dissoute et a ainsi reçu 499 parts sociales représentatives du capital de la société à responsabilité limitée CELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Suivant acte de cession de parts du 5 juillet 2001, la société CADET PORTFOLIO, INC., ayant son. siège au Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, a cédé 499 parts sociales représentatives du capital de la société à responsabilité limitée CELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, à la société CARFOLD TRADING S.A., ayant son siège au East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama City, Republic of Panama.

Suivant acte de dissolution de la société ANASTAR, S.à r.l. du 20 décembre 2001, la société CADET PORTFOLIO, INC., ayant son siège au Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, a été investie de l'actif et du passif de la société dissoute et a ainsi reçu 1 part sociale représentative du capital de la Société à responsabilité limitée CELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

Suivant acte de cession de parts du 4 janvier 2002, la société CADET PORTFOLIO, INC., ayant son siège au Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama, a cédé 1 part sociale représentative du capital de la Société à responsabilité limitée CELANGE, S.à r.l., société à responsabilité limité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, à la société WIMMER OVERSEAS CORP., ayant son siège au East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama City, Republic of Panama.

Suivant acte de cession de parts du 22 mai 2006, la société CARFOLD TRADING S.A., ayant son siège au East 53rd Street, Marbella, Swiss Bank Building, 2nd Floor, Panama City, Republic of Panama, a cédé 30 parts sociales représentatives du capital de la Société à responsabilité limitée CELANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limité de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, à la société GLENVILLE S.A., Karyna Condominium, 200W, 400S From Plaza Mayor, San José, Costa Rica.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070186.3//36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

ComApp, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4997 Schouweiler, 51, rue de Dahlem. R. C. Luxembourg B 36.578.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Signature

Mandataire

(070229.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

VENTURE CAPITAL TECHNOLOGY ORGANISATION HOLDING AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1650 Luxemburg, 6, avenue Guillaume.

H. R. Luxemburg B 21.417.

Laut Beschluss einer ausserordentlichen Generalversammlung sowie laut Beschluss des Verwaltungsrats der VENTURE CAPITAL TECHNOLOGY ORGANISATION HOLDING AG vom 1. Juni 2006 ist folgende Änderung beschlossen worden:

Herr Emile Wirtz, geboren am 27. September 1963 in Luxemburg, mit Geschäftsadresse 6, avenue Guillaume, L-1650 Luxemburg, wird mit sofortiger Wirkung zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates mit Einzelzeichnungsberechtigung berufen.

Luxemburg, den 1. Juni 2006.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070322.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



ARTESIALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 43.831.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la Société en date du 18 mars 2003

Il résulte de l'assemblée générale de la Société en date du 18 mars 2003 que le mandat de M. Renaud Greindl en tant qu'administrateur de la Société n'est pas renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

ARTESIALUX FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05855. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070228.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

ARTESIALUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 43.831.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la Société en date du 15 mars 2005

Il résulte de l'assemblée générale de la Société en date du 15 mars 2005 que le mandat de M. Christian Pinte en tant qu'administrateur de la Société n'est pas renouvelé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

ARTESIALUX FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS05858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070227.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

MIRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 37.577.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue à Luxembourg, le 26 juin 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg; Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
 - Madame Annamaria Magri, 27, avenue de la Costa, Monte-Carlo; Administrateur;
 - Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg; Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an la société ALTER AUDIT, S.à r.l., 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

MIRON S.A.

D. Murari / O. Piccinelli

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00147. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070237.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



GUYAM S.A., Société Anonyme, (anc. SABAFIN S.A.).

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 37.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue Extraordinairement à Luxembourg, le lundi 24 avril 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Ermanno Gozzoli, dirigeant, demeurant à Savignano S. Panaro (MO) (Italie) Via della Vecchia, 6, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Régis Donati, employé privé, au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé, au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société FIDUCIAIRE MANACO S.A., 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2006.

GUYAM S.A.

R. Donati / O. Piccinelli

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070241.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

SCHWAN'S GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 46.388.160,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 108.503.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société datée du 26 mai 2006 que:

- M. William McCormack, né le 31 mars 1947 au Wisconsin (Etats-Unis), ayant son adresse au 1305 Pinehurst Road, Marshall, Minnesota, Etats-Unis, a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B;
- M. Doug Olsem, né le 18 juillet 1961 à Minnesota (Etats-Unis), ayant son adresse au 2779 Lochland Hills Drive, Marshall, MN 56258, Etats-Unis, a été nommé gérant de catégorie B de la Société pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070274.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

CAFLORA 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: Pétange. R. C. Luxembourg B 35.333.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS05005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Signature.

(070749.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



INTERNATIONAL STEEL FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 90.602.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 avril 2006:

- 1. Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 LUXEMBOURG;
- 2. L'assemblée accepte la démission de M. Riccardo Moraldi, M. Bruno Beernaerts et M. David De Marco en tant qu'administrateurs de la société. Décharge est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour;
- 3. M. Gianluca Ninno, né le 7 avril 1975 à Policoro (Italie), demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 560, M. Benoit Sirot, né à Villerupt (France), le 1^{er} mai 1965, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf et M. Jan Rottiers, né à Naples (Italie), le 31 octobre 1964, demeurant professionnellement à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf ont été nommés nouveaux administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de la prochaine assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011;
 - 4. L'assemblée accepte la démission de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. en tant que Commissaire;
- 5. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement du Commissaire sortant en appelant M. Olivier Dorier, employé privé, né à Saint-Remy/Saône et Loire (France), le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1628 LUXEMBOURG, 1, rue des Glacis. Le nouveau Commissaire est élu pour une période expirant à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2011.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070265.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

GENEWO-VOOSEN, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE & Cie, Société en commandite simple.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 5, rue d'Alsace.

R. C. Luxembourg B 23.691.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Associés tenue extraordinairement en date du 8 mai 2006 pour statuer sur la dissolution de la société

L'Assemblée Générale des Associés a décidé de dissoudre la société en commandite simple GENEWO-VOOSEN, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE & Cie et ce avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale des Associés a déclaré que la liquidation a eu lieu aux droits des parties et est clôturée.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans au moins chez Monsieur Marc Genewo au 30, rue de l'Industrie, L-8069 Strassen.

Luxembourg, le 10 mai 2006

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070298.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

DELASSUR, LOUIS DELHAIZE SOCIETE DE REASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 26.050.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 21 juin 2006

Le mandat d'Administrateur de M. Adrien Segantini est renouvelé jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale de 2008. L'assemblée nomme M. Vincent Descours, demeurant professionnellement au 19A, drève du Prieuré à Bruxelles, en tant qu'Administrateur en remplacement de M. Jean-Marc Heynderickx. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2008.

Pour DELASSUR

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09197. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070325.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



SERVIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 81.084.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 29 juin 2006 a renouvellé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Michael Zianveni:
- Monsieur Marc Koeune:
- Monsieur Sébastien Graviere:
- Monsieur Jean-Yves Nicolas.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070299.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

HOLFI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 99.191.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2006 que:

- 1. la société EUROCOMPTES S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été appelée à la fonction de commissaire aux comptes de la société en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société EURO ASSOCIATES, 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg;
- 2. les mandats des administrateurs MM. Claude Brasseur, demeurant professionnellement à B-1190 Bruxelles, 206, avenue du Roi, Sylvain Kirsch et Claude Schmit, tous les deux demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, et du commissaire aux comptes, la société EUROCOMPTES S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, ont été renouvelés pour un terme expirant à l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03089. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070313.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

INTERNATIONAL REAL ESTATE HOLDERS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 35.904.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire en date du 5 juillet 2006 que la société EUROCOMPTES S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, a été appelée à la fonction de commissaire aux comptes de la société en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, la société EURO ASSOCIATES, 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070317.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



THESEO-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 60.244.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 29 juin 2006 a renouvellé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Michaël Zianveni:
- Monsieur Marc Koeune:
- Madame Sébastien Graviere:
- Madame Jean-Yves Nicolas.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg (anc. 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg).

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01657. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070316.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

BENARES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 22.666.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs suivants:

Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Veuillez également noter que, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jacques Claeys, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur;
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour BENARES S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070320.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

MELLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 107.188.

Par décision du Conseil d'Administration du 31 mai 2006, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été cooptée au Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Christoph Kossmann, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Pour MELLON S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

M. Pietropaolo-Del Col / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070388.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg. R. C. Luxembourg B 21.503.

uxemb

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 10 mai 2006

L'Assemblée élit à compter de ce jour, M. Charles Besnehard, demeurant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-2015 Luxembourg, en tant que Gérant, en remplacement de M. Tony Nordblad, les deux gérants de la Société étant désormais:

- M. Lambert Schroeder, demeurant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-2015 Luxembourg;
- M. Charles Besnehard, demeurant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-2015 Luxembourg.

L'Assemblée Générale nomme ERNST & YOUNG Luxembourg, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, comme Commissaire aux Comptes de la Société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070328.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen. R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Strassen, le 21 juin 2006

Nominations statutaires

A l'unanimité, l'Assemblée décide de nommer en qualité de Réviseur ERNST & YOUNG S.A. représenté par M. Werner Weynand et dont le siège social est au n° 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach pour une durée d'un an échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

D'autre part, à l'unanimité, l'Assemblée prolonge de trois ans le mandat d'administrateur de M. A. Segantini, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale de 2009, accepte la démission de M. V. Descours de son mandat d'administrateur et décide de ne pas le remplacer.

Il en résulte que la composition actuelle du Conseil est la suivante:

- Monsieur Marc Tricot, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007;
- Monsieur Adrien Segantini, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009;
- Monsieur François Bouriez, administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Strassen, le 21 juin 2006.

Pour extrait conforme

M. Tricot

Président administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03727. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070358.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENT FONCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 91.742.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signature

(070656.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



RATIONAL OVERSEAS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 72.756.

DISSOLUTION

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 21 juin 2006, que la liquidation de la société, décidée en date du 22 février 2006, a été clôturée et que RATIONAL OVERSEAS INVEST-MENT HOLDING S.A. a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Pour RATIONAL OVERSEAS INVESTMENT HOLDING S.A.

Pour le Liquidateur

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. del Col Myriam / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02192. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070380.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

AOL PARTICIPATIONS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 6.789.450,-.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 72.729.

En date du 27 mars 2006, la société NETFIN ONLINE VERWALTUNGS, GmbH, associée de AOL PARTICIPA-TIONS II, S.à r.l., a changé sa dénomination sociale pour prendre la dénomination de AOL DEUTSCHLAND VERWALTUNGS, GmbH.

L'adresse et les parts détenues restent inchangées.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070387.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

NABORS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 96.838.

Extrait des résolutions de l'associé unique tenue le 22 juin 2006

Le 22 juin 2006, l'Associé Unique de NABORS LUXEMBOURG, S.à r.l. a pris les résolutions suivantes:

- De nommer M. Doeke van der Molen, résidant professionnellement au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société avec effet au 24 juin 2006 et pour une durée indéterminée;
- De nommer M. Hans van de Sanden, résidant professionnellement au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société avec effet au 24 juin 2006 et pour une durée indéterminée;
- De transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg avec effet au 24 juin 2006.

Les gérants sont désormais:

- Daniel McLachlin,
- Clifford Simpson,
- Hans van de Sanden,
- Doeke van der Molen.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070492.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



LIFE S.A., LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENT, FINANCEMENT ET D'ETUDES, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 47.777.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2005

Conseil d'administration:

Monsieur Raymond Le Lourec, demeurant à Luxembourg;

Monsieur Armand Distave, demeurant à Luxembourg;

Monsieur Max Galowich, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 15 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070493.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

EVANIO INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 67.949.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 28 avril 2006

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de EVANIO INVESTMENTS HOLDING S.A. (la «Société»), tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Michel van Krimpen, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, de sa fonction d'Administrateur et ce avec effet immédiat;
- de nommer M. Doeke van der Molen, ayant son adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'Administrateur de la société avec effet immédiat, son mandat expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2008.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070495.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

LM EQUITY S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9068 Ettelbrück, 22, rue Michel Lentz. H. R. Luxemburg B 117.661.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den fünfzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, im Amtssitze zu Niederanven.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Gerry Osch, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal;
- 2.- Herr Léandre Mignon, Offizier im Ruhestand, wohnhaft in L-9068 Ettelbruck, 22, rue Michel Lentz.

Vorbenannte Personen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzungen einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft wie folgt zu dokumentieren.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck - Kapital

- **Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine anonyme Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung: LM EQUITY S.A.
 - Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Ettelbrück.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Zweigstellen, Agenturen und Büros sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates kann der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb des Grossherzogstums Luxemburg verlegt werden.



Sollte die normale Geschäftstätigkeit am Gesellschaftssitz oder der reibungslose Verkehr mit dem Sitz oder auch dieses Sitzes mit dem Ausland durch aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art gefährdet werden, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend und bis zur völligen Wiederherstellung normaler Verhältnisse ins Ausland verlegt werden. Diese einstweilige Massnahme betrifft jedoch in keiner Weise die Nationalität der Gesellschaft, die unabhängig von dieser einstweiligen Verlegung des Gesellschaftssitzes, luxemburgisch bleibt.

Die Bekanntmachung von einer derartigen Verlegung hat durch die Organe zu erfolgen, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind.

- Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.
- Art. 4. Die Gesellschaft hat zum Zweck jedwelche Beteiligung an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Art von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen und anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und ihnen alle Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien, oder auf andere Art und Weise an verbundene Gesellschaften. Die Gesellschaft kann auf jede Art Darlehen und Unterstützung geben an verbundene Gesellschaften.

Sie kann alle Kontrollen und Aufsichtsmassnahmen durchführen und jede Art von finanziellen, beweglichen und unbeweglichen, kommerziellen und industriellen Operationen machen, welche sie für nötig hält zur Verwirklichung und Durchführung ihres Zweckes.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt dreihunderttausend Euro (EUR 300.000,-), eingeteilt in dreihunderttausend (300.000) Aktien ohne Nominalwert.

Die Aktien sind Inhaberaktien.

Nach Wunsch der Aktionäre können Einzelaktien oder Zertifikate über zwei oder mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann zum Rückkauf ihrer eigenen Aktien schreiten, unter den durch das Gesetz vorgesehenen Bedingungen.

Unter den gesetzlichen Bedingungen kann ebenfalls das Gesellschaftskapital erhöht oder erniedrigt werden.

Verwaltung - Überwachung

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht, die keine Aktionäre sein müssen, welche von der Generalversammlung für eine Dauer ernannt werden, die sechs Jahre nicht überschreiten darf. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Wird die Stelle eines Mitgliedes des Verwaltungsrates frei, so können die verbleibenden Mitglieder das frei gewordene Amt vorläufig besetzen.

Art. 7. Der Vorsitzende des Verwaltungsrates wird von der Generalversammlung gewählt. Im Falle der kurzfristigen Verhinderung des Vorsitzenden übernimmt das vom Verwaltungsrat bestimmte Mitglied dessen Aufgaben.

Der Verwaltungsrat wird vom Vorsitzenden oder auf Antrag von zwei Verwaltungsratsmitgliedern einberufen.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist, wobei ein Verwaltungsratsmitglied jeweils nur einen Kollegen vertreten kann.

Die Verwaltungsratsmitglieder können ihre Stimme auch schriftlich, fernschriftlich, telegraphisch oder per Telefax abgeben. Fernschreiben, Telegramme und Telefaxe müssen schriftlich bestätigt werden.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, der von allen Verwaltungsratsmitgliedern genehmigt und unterschrieben ist, ist genauso rechtswirksam wie ein anlässlich einer Verwaltungsratssitzung gefasster Beschluss.

- **Art. 8.** Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit absoluter Stimmenmehrheit getroffen. Bei Stimmengleichheit ist die Stimme des delegierten Verwaltungsrates, wenn nicht vorhanden, die des Vorsitzenden ausschlaggebend.
- Art. 9. Die Protokolle der Sitzungen des Verwaltungsrates werden von den in den Sitzungen anwesenden Mitgliedern unterschrieben.

Die Beglaubigung von Abzügen oder Auszügen erfolgt durch ein Verwaltungsratsmitglied oder durch einen Bevollmächtigten.

Art. 10. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz und durch die vorliegenden Satzungen der Generalversammlung vorbehalten ist.

Art. 11. Der Verwaltungsrat kann seinen Mitgliedern oder Dritten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, seine Befugnisse zur täglichen Geschäftsführung übertragen, ganz oder teilweise und jederzeit widerruflich. Die Übertragung an ein Mitglied des Verwaltungsrates oder an einen Dritten, bedarf der vorhergehenden Ermächtigung durch die Generalversammlung.

Ausnahmsweise wird das erste delegierte Verwaltungsratsmitglied durch die Generalversammlung ernannt.

- Art. 12. Die Gesellschaft wird nach aussen verpflichtet durch die alleinige Unterschrift vom Vorsitzenden des Verwaltungsrates, oder durch die Einzelunterschrift eines im Rahmen der ihm erteilten Vollmacht handelnden Delegierten des Verwaltungsrates, sowie durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern.
- Art. 13. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere von der Generalversammlung ernannte Kommissare überwacht, die ihre Zahl und ihre Vergütung festlegt.



Die Dauer der Amtszeit der Kommissare, wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie kann jedoch sechs Jahre nicht überschreiten.

Generalversammlung

- Art. 14. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Die Einberufung der Generalversammlung erfolgt mittels den gesetzlich vorgesehenen Bestimmungen. Sie kann auch von einem Verwaltungsratsmitglied einberufen werden.
- Art. 15. Die jährliche Generalversammlung tritt in Ettelbrück an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am ersten Freitag des Monates Juni, um 11.30 Uhr vormittags, das erste Mal im Jahre 2007.

Falls der vorgenannte Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 16. Der Verwaltungsrat oder der oder die Kommissare können eine aussergewöhnliche Generalversammlung einberufen. Sie muss einberufen werden, falls Aktionäre, die mindestens 10% (zehn Prozent) des Gesellschaftskapitals vertreten, einen derartigen Antrag stellen.

Die Stimmabgabe bei der Abstimmung anlässlich dieser ausserordentlichen Generalversammlung kann per Prokura oder per Brief, Telex, Fax usw. erfolgen.

Jede Aktie gibt ein Stimmrecht von einer Stimme, mit Ausnahme der gesetzlichen Einschränkungen.

Art. 17. Jede ordentliche oder ausserordentliche Generalversammlung kann nur gültig über die Tagesordnung befinden, wenn die Gesellschafter in den gesetzlich vorgesehenen Verhältnissen anwesend oder vertreten sind, sofern auf die Formerfordernisse von Ihnen nicht verzichtet wurde.

Geschäftsjahr - Gewinnbeteiligung

Art. 18. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres; das erste Geschäftsjahr endet am 31. Dezember 2006.

Der Verwaltungsrat erstellt die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung.

Der Verwaltungsrat legt den Kommissaren die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung mit einem Bericht über die Geschäfte der Gesellschaft spätestens einen Monat vor der Jahresgeneralversammlung vor.

Art. 19. Der Bilanzüberschuss stellt nach Abzug der Unkosten und Abschreibungen den Nettogewinn der Gesellschaft dar. Von diesem Gewinn sind 5% (fünf Prozent) für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage zu verwenden; diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage 10% (zehn Prozent) des Gesellschaftskapitals erreicht.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

Mit Zustimmung des Kommissars und unter Beachtung der diesbezüglichen Vorschriften, kann der Verwaltungsrat Zwischendividenden ausschütten.

Die Generalversammlung kann beschliessen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Auflösung - Liquidation

Art. 20. Die Gesellschaft kann durch Beschluss der Generalversammlung aufgelöst werden, welcher unter den gleichen Bedingungen gefasst werden muss wie die Satzungsänderungen.

Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, vorzeitig oder am Ende ihrer Laufzeit, wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidationsverwalter durchgeführt, die natürliche oder juristische Personen sind und die durch die Generalversammlung unter Festlegung ihrer Aufgaben und Vergütungen ernannt werden.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie auf die späteren Änderungen.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Schätzung der Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf viertausendsiebenhundert Euro (EUR 4.700,-).

Kapitalzeichnung

Die dreihunderttausend (300.000) Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1 Herr Gerry Osch, vorbenannt, eine Aktie	1
2 Herr Léandre Mignon, vorbenannt, zweihundertneunundneunzigtausendneunhundertneunundneunzig Aktien	299.999
Total: dreihunderttausend Aktien	

Sämtliche Aktien wurden zu hundert Prozent (100%) in bar eingezahlt, so dass der Gesellschaft ab heute die Summe von dreihunderttausend Euro (EUR 300.000,-) zur Verfügung steht, worüber dem Notar der Nachweis erbracht wurde.



Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, zusammen gefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird festgelegt auf drei, diejenige der Kommissare wird festgelegt auf einen.
- 2.- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden mit der ordentlichen Jahresgeneralversammlung des Jahres 2012.
 - 3.- Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:
- a.- Herr Gerry Osch, Rechtsanwalt, geboren in Luxemburg, am 31. Mai 1961, wohnhaft in L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal;
- b.- Herr Léandre Mignon, Offizier im Ruhestand, geboren in Petange, am 5. Februar 1945, wohnhaft in L-9068 Ettelbruck, 22, rue Michel Lentz;
- c.- Frau Cathy Arendt, Rechtsanwältin, geboren in Luxemburg, am 1. Juni 1966, wohnhaft in L-2449 Luxemburg, 49, boulevard Royal.
 - 4.- Zum Vorsitzenden des Verwaltungsrats wird ernannt:

Herr Léandre Mignon, vorbenannt.

5.- Zum Kommissar wird ernannt:

Die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz zu L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 70.580.

- 6.- Die Gesellschaft ist rechtsgültig verpflichtet durch die Einzelunterschrift des Vorsitzenden des Verwaltungsrates oder durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern.
 - 7.- Der Gesellschaftssitz befindet sich auf folgender Adresse:

L-9068 Ettelbruck, 22, rue Michel Lentz.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Senningerberg, im Jahre, Monat und Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Komparenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Osch, L. Mignon, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, vol. 153S, fol. 98, case 6. – Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juillet 2006.

P. Bettingen.

(070375.3/202/172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

BRASSERIE LAUSDORN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9968 Lausdorn, 54, route de Stavelot. R. C. Luxembourg B 92.184.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2006

Les associés de la société BRASSERIE LAUSDORN, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 28 juin 2006, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Belarmino Gomes Perdigao, maître d'hôtel, né le 6 mai 1962 à Coimbra (Portugal), et demeurant à L-9964 Huldange, 16, Beesleckerweg de son mandat de gérant technique de la société est acceptée.
 - Monsieur Belarmino Gomes Perdigao, susvisé, qui accepte, est nommé gérant administratif de la société.
- La démission de Madame Maria de Fatima Goncalves Gomes, commerçante, née à Minhotaes, le 23 mars 1962 et demeurant à L-9964 Huldange, 16, Beesleckerweg, de son mandat de gérante administrative de la société est acceptée.
 - Madame Maria de Fatima Goncalves Gomes susvisée, qui accepte, est nommée gérante technique de la société.
- La démission de Monsieur Benjamin Heyden, né le 15 octobre 1981 à Saint-Vith (Belgique), et demeurant à L-9968 Lausdorn, Maison 54, de son mandat de gérant technique de la société est acceptée.
- La démission de Monsieur Pierre Debain, cuisinier, demeurant à B-4920 Aywaille, 20, rue Henri Orban, de son mandat de gérant technique de la société, est acceptée.
- La société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe de la gérante technique et du gérant administratif, la gérante technique ayant dans tous les cas un droit de co-signature obligatoire.

Lausdorn, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

M. de Fatima Goncalves Gomes / B. Gomes Perdigao

Les associés

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01170. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070541.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



WEBSTAR FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 82.942.

....

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2006

L'an deux mille six, le vingt-huit juin à quatorze heures, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social à Luxembourg et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Les démissions de:
- M. Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- M. Dan Epps, conseiller fiscal, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
- M. Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, sont acceptées.
- 2) L'assemblée générale décide de nommer:
- M. Daniel Galhano, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
- M. Eric Magrini, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
- M. Philippe Toussaint, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
 - M. Bruno Arosio, administrateur de société, demeurant Via della Signora 2/a à I-20122 Milan (Italie),
 - M. Bruno Cerasuolo, administrateur de société, demeurant Via Luigi Vanvitelli 42 à I-20129 Milan (Italie),

en qualité de nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

4) La démission du commissaire aux comptes:

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 25.797), est acceptée.

5) L'assemblée générale décide de nommer:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 58.545),

en qualité de nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

6) L'assemblée générale décide de transférer le siège de la société à l'adresse suivante:

L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ce transfert prend effet immédiatement.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01187. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070502.3//39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

B & D S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3474 Dudelange, 1, rue August Liesch. R. C. Luxembourg E 206.

Constatation de cession de parts d'intérêts

Suite à deux cessions de parts d'intérêts sous seing privé, signées par les cédants et le cessionnaire en date du 27 décembre 2005 et acceptées par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société B & D S.C.I. est désormais réparti comme suit:

Dudelange, le 28 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Les associés

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070566.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



RATIOPHARM S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2530 Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt. H. R. Luxemburg B 38.871.

Auszug der Beschlüsse der ordentlichen Generalversammlung vom 28. Juni 2006

Am Mittwoch, den 28. Juni 2006 um 11.00 Uhr, sind die Aktionäre der RATIOPHARM S.A. am Sitz der Gesellschaft zur ordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- 1. Dem Rücktritt des Herrn Dr. Janos Vaczi, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in D-89155 Erbach, Schlossberg 12/4, als Verwaltungsratmitglied der Gesellschaft wurde zugestimmt.
- 2. Frau Heike Merk, «Controlling International» Leiterin, wohnhaft in D-89287 Bellenberg, Zur Hammerschmiede 20, wird als neuer Verwaltungsratmitglied der Gesellschaft ernannt.

Ihr Mandat läuft bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

3. Desweiteren, da die Mandate der Verwaltungsratmitglieder abgelaufen sind, werden diese für ein Jahr erneuert, das heißt bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Der Verwaltungsrat der Gesellschaft besteht dementsprechend aus folgenden Mitgliedern:

- Herr Gerd Lehmann, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in D-89231 Neu-Ulm, Rubihornweg 14,
- Frau Natalija Vukovic, Industriekauffrau, wohnhaft in D-89079 Ulm, Im Wiblinger Hart 14,
- Frau Heike Merk, «Controlling International» Leiterin, wohnhaft in D-89287 Bellenberg, Zur Hammerschmiede 20.
- 4. Das Mandat des Delegierten des Verwaltungsrates, Herr Gerd Lehmann, der dies akzeptiert, wird auch bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007 erneuert.
 - 5. Desweiteren, da das Mandat des Aufsichtskommissars:

KPMG AUDIT S.C., mit Sitz in L-2520 Luxemburg, 31, allée Scheffer,

abgelaufen ist, wird er bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007 erneuert.

Luxemburg, den 28. Juni 2006.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070507.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

OR'YAM MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 60.756.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070532.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

ORYAM MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 60.756.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03730, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070531.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

OR'YAM MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 60.756.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(070534.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



JEBSENIADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 3, rue des Bains. R. C. Luxembourg B 79.847.

Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires

Il résulte des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société tenue à Luxembourg en date du 26 juin 2006, que les résolutions suivantes ont été adoptées:

- l'assemblée accepte la démission avec effet immédiat de M. Alain Farana de sa fonction d'administrateur de la société;
- l'assemblée décide de nommer Mme Delphine Korsec, juriste, née à Metz, le 7 avril 1968, de nationalité française, demeurant professionnellement au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg au poste d'administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00744. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070552.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

JUGENDSTIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 3, rue des Bains. R. C. Luxembourg B 59.016.

Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires

Il résulte des résolutions adoptées par l'Assemblées Générale des Actionnaires de la société tenue à Luxembourg en date du 26 juin 2006, que les résolutions suivantes ont été adoptées:

- l'assemblée accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Alain Farana de sa fonction d'administrateur de la société:
- l'assemblée décide de nommer Madame Delphine Korsec, juriste, née à Metz, le 7 avril 1968, de nationalité française, demeurant professionnellement au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg au poste d'administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070556.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

GEOTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 79.390.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 13 avril 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- M. Romano Bernini, conseiller, avec adresse professionnelle à Vertova, Italie, aux fonctions d'administrateur;
- M. Alberto Vigano, industriel, avec adresse professionnelle à Bergamo, Italie, aux fonctions d'administrateur-délégué;
- M. Guido Spinetti, conseiller, avec adresse professionnelle à Bergamo, Italie, aux fonctions d'administrateur-délégué.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070765.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



TURRET LIMITED PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 156.500,-.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains. R. C. Luxembourg B 111.374.

EXTRAIT

En date du 26 avril 2006, l'associé de la Société, TURRET LUX PARTICIPATION, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 111.373, a transféré 500 parts de la Société à LUXGATE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 105.092.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070554.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

TURRET LIMITED PARTNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 156.500.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains. R. C. Luxembourg B 111.374.

EXTRAIT

En date du 9 mai 2006, l'associé de la Société, LUXGATE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 14A, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 105.092, a transféré 500 parts de la Société à EUROCASTLE INVESTMENT LIMITED, une société constituée conformément à la loi de Guernesey, ayant son siège social au Suite 6, Borough House, rue du Pré, St. Peter Port, Guernesey, enregistrée auprès du registre de Guernesey sous le numéro 41058.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070555.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

HOTEL-RESTAURANT BEAU SEJOUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 12, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 114.523.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2006

Les associés de la société HOTEL-RESTAURANT BEAU SEJOUR, S.à r.l., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 28 juin 2006, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Benjamin Heyden, cuisinier, né à Saint-Vith (Belgique), le 15 octobre 1981, et demeurant à L-9968 Lausdorn, Maison 54, de son mandat de gérant technique de la société est acceptée;
- Monsieur Belarmino Gomes Perdigao, maître d'hôtel, né le 6 mai 1962 à Coimbra (Portugal), et demeurant à L-9964 Huldange, 16, Beesleckerweg devient donc gérant unique de la société;
 - Monsieur Belarmino Gomes Perdigao, susvisé, déclare accepter son mandat de gérant unique;
 - La société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature individuelle du gérant unique.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

M. de Fatima Goncalves Da Costa Perdigao / B. Gomes Perdigao

Les associés

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(070561.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



TBU-1 INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 107.950.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 4 juillet 2006

Résolutions

Les actionnaires décident de renouveler le mandat des administrateurs, le conseil d'administration se compose donc ainsi:

Administrateurs:

MM. Manuel Frias, administrateur des sociétés, demeurant au 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, né à Lisbonne (Portugal), le 6 avril 1942, administrateur;

Pierre Stemper, comptable, demeurant au 2, rue d'Ospern, L-8558 Reichlange, né à Poissy (France), le 6 décembre 1970, administrateur;

Naim Gjonaj, expert-comptable, demeurant au 21B, rue Général Patton, L-2317 Luxembourg, né à Liège (Belgique), le 8 octobre 1973, administrateur;

Michael Twinning, expert-comptable, demeurant au 43-45 Portman Square, Londres W1H 6DH, Angleterre, né à Cheltenham (Angleterre), le 16 janvier 1962, administrateur;

Justin Bateman, directeur d'investissements, demeurant au 43-45 Portman Square, Londres W1H 6DA, Angleterre, né à Tunbridge Wells (Angleterre), le 23 décembre 1973, administrateur;

Leurs mandats expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006. Les actionnaires décident de renouveler le mandat de commissaire aux comptes comme suit:

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE PROBITAS, S.à r.l. avec siège social à avenue Gaston Diderich 146, L-2220 Luxembourg, pour une période expirant à la prochaine assemblée générale statutaire.

Leur mandat expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006. Les actionnaires décident de renouveler le mandat de Réviseur d'entreprise comme suit:

Réviseur d'entreprise

DELOITTE S.A., avec siège social à rue de Neudorf 560, L-2220 Luxembourg.

Leur mandat expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006.

Pour extrait conforme

TBU-1 INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03312. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070576.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

PROGISYS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 2.683.850,-.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 116.148.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 26 avril 2006 que les cessions de parts sociales suivantes ont eu lieu:

- 4.008 parts sociales de JBF MANAGEMENT SERVICES Ltd à la société OIL RESSOURCES S.A., ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- 2.300 parts sociales de ADC ASIA Ltd à la société OIL RESSOURCES S.A., ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,
- 2.045 parts sociales de PROGISYS INTERNATIONAL, S.à r.l. à la société OIL RESSOURCES S.A. ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Pour extrait

La société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070711.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



TBU-2 INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 107.879.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 4 juillet 2006

Résolutions

Les actionnaires décident de renouveler le mandat des administrateurs, le conseil d'administration se compose donc ainsi:

Administrateurs:

MM. Manuel Frias, demeurant au 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, né à Lisbonne (Portugal), le 6 avril 1942, administrateur;

Pierre Stemper, demeurant au 2, rue d'Ospern, L-8558 Reichlange, né à Poissy (France), le 6 décembre 1970, administrateur:

Naim Gjonaj, demeurant au 21B, rue Général Patton, L-2317 Luxembourg, né à Liège (Belgique), le 8 octobre 1973, administrateur;

Michael Twinning, demeurant au 33 Dukes Wood Avenue, SL9 7LA Buckinghamshire, Angleterre, né à Cheltenham (Angleterre), le 16 janvier 1962, administrateur;

Leurs mandats expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006. Les actionnaires décident de renouveler le mandat de commissaire aux comptes comme suit:

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg. Leur mandat expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006. Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme

TBU-2 INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03301. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070580.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

TROMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 52.140.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Monsieur Michel Freudiger, demeurant professionnellement 23, Chemin de la Clergère CH-1009 Pully/Lausanne en Suisse, Président.
- Monsieur Erich Rudolf, demeurant professionnellement 23, Chemin de la Clergère CH-1009 Pully/Lausanne en Suisse, Vice-Président.
- Monsieur Mario Prezzi, demeurant professionnellement 23, Chemin de la Clergère CH-1009 Pully/Lausanne en Suisse.
- Monsieur Giaziri Ibrahim, demeurant professionnellement 23, Chemin de la Clergère CH-1009 Pully/Lausanne en Suisse.
- Monsieur Daniel Perroud, demeurant professionnellement 23, Chemin de la Clergère CH-1009 Pully/Lausanne en Suisse.
 - Monsieur Carlo Vanello, demeurant via San Francisco 39, Tricesino, Italie.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06609. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070731.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



TBU-3 INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 107.949.

- - ---

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 4 juillet 2006

Résolutions

Les actionnaires décident de renouveler le mandat des administrateurs, le conseil d'administration se compose donc ainsi:

Administrateurs:

MM. Manuel Frias, demeurant au 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, né à Lisbonne (Portugal), le 6 avril 1942, administrateur:

Pierre Stemper, demeurant au 2, rue d'Ospern, L-8558 Reichlange, né à Poissy (France), le 6 décembre 1970, administrateur;

Naim Gjonaj, demeurant au 21B, rue Général Patton, L-2317 Luxembourg, né à Liège (Belgique), le 8 octobre 1973, administrateur;

M. Micheal Twinning, demeurant au 43-45 Portman Square, Londres W1H 6DH, Angleterre, né à Cheltenham (Angleterre) le 16 janvier 1962, administrateur.

Leurs mandats expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006. Les actionnaires décident de renouveler le mandat de commissaire aux comptes comme suit:

Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Leur mandat expirant à la date de l'assemblée générale statuant sur l'exercice qui se termine le 31 décembre 2006. Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

TBU-3 INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070581.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

MEZZANINE MANAGEMENT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 73.510.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04909, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(070905.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

DANFLAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.765.

Extrait de la résolution prise lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 octobre 2005

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2006:

- TS ACCOUNTING S.A., Lugano.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070717.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



MEZZANINE MANAGEMENT CENTRAL EUROPE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 89.822.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(070909.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

EVENTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 45.550.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03656, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour EVENTUS S.A.

Signature

(070912.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FARM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 81.938.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03649, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour FARM INTERNATIONAL S.A.

Signature

(070913.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

SITI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 17.218.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 22 juin 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Marco Gostoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Renato Bossetti, entrepreneur, demeurant à Novara (Italie), vice-président;

Giovanni Bossetti, entrepreneur, demeurant à Novara (Italie), administrateur;

Roberto Bossetti, entrepreneur, demeurant à Novara (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070583.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



FINASTAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.538.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03648, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour FINASTAR S.A.

Signature

(070917.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

FINLIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.539.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour FINLIGA S.A.

Signature

(070918.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

HALLOW HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.066.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03626, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour HALLOW HOLDING S.A.

Signature

(070935.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

VERWALTUNGSGESELLSCHAFT VAL STE CROIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 28.907.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 juin 2006

Sont renommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- Monsieur Herbert Willius, directeur, demeurant Holzhausenstrasse 5B, D-61381 Friedrichsdorf;
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant 12, Am Beiebierg, L-6973 Rameldange;
- Monsieur Claude Zimmer, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070721.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



PARTICIPATIONS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 117.742.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-second of June.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, civil law notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

FINANCE VEHICLE 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, not yet recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, here represented by Ms Anne-Catherine Guiot, residing in Arlon, Belgium, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 21 June 2006.

Said proxy, initialed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. - Purpose, Duration, Name, Registered office

- **Art. 1.** There is hereby established among the current owners of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures provided it may not proceed to a public issue of such debt instruments.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited shareholder with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.
- Art. 4. The Company will assume the name of PARTICIPATIONS 1, S.à r.l.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. - Share capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- **Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three-quarters of the share capital at least. The existing shareholders shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.
- **Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.



Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. - Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any two managers.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its shareholders a chairman, and may choose from among its shareholders a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by electronic mail (without electronic signature), cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by electronic mail (without electronic signature), cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail (without electronic signature), cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

- **Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.
- **Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.
- **Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. - Decisions of the sole shareholder, Collective decisions of the shareholders

- **Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 19. If the Company has only one shareholder, such sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. - Financial year, Annual accounts, Distribution of profits

- **Art. 20.** The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.
- **Art. 21.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.



Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. - Dissolution, Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

All of the five hundred (500) shares have been subscribed by FINANCE VEHICLE 1, S.à r.l., aforementionned. The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional provision

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2006.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred (1,900.-) Euro.

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, FINANCE VEHICLE 1, S.à r.l., representing the entirely of the subscribed capital has passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- 2. The sole shareholder resolves to elect as managers of the company for an indefinite period:
- Mr John Mooren, born on 31 March 1968, in Sittard, the Netherlands, with professional address at 36, Leathwaite Road, London SW11 1XQ, United Kingdom;
- Mr Jorge Perez Lozano, born on 17 August 1973, in Manheim, Germany, with professional address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- Mr Robert Jan Schol, born on 1 August 1959, in Delft, The Netherlands, with professional address at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; and
- TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 84.993.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document. The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above-appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

FINANCE VEHICLE 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, non encore immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg,

ici représentée par Mademoiselle Anne-Catherine Guiot, demeurant à Arlon, Belgium, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 21 juin 2006;

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. - Objet, Durée, Dénomination, Siège

Art. 1er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.



Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut faire des emprunts sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations sous la réserve que la Société ne peut pas procéder à l'émission publique de tels instruments de dette.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de PARTICIPATIONS 1, S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le société social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.
 - Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- **Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. - Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par courrier électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par courrier électronique (sans signature électronique), câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale



ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier électronique (sans signature électronique), câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visio-conférence ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par courrier électronique (sans signature électronique), câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.
- Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. - Décisions de l'associé unique, Décisions collectives des associés

- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la Section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. - Année sociale, Bilan, Répartition des bénéfices

- **Art. 20.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.
- Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. - Dissolution, Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

L'intégralité des cinq cents (500) parts sociales a été souscrites par FINANCE VEHICLE 1, S.à r.l., préqualifiée. Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2006.



Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille neuf cents (1.900,-) euros.

Résolutions

Et aussitôt FINANCE VEHICLE 1, S.à r.l., représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le siège social de la Société est établi au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
- 2. L'associé unique décide d'élire les personnnes suivantes en tant que gérants de la société pour une durée indéterminée:
- M. John Mooren, né le 31 mars 1968, à Sittard, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à 36, Leathwaite Road, London SW11 1XQ, Royaume-Uni;
- M. Jorge Perez Lozano, né le 17 août 1973, à Manheim, Allemagne, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
- M. Robert Jan Schol, né le 1^{er} août 1959, à Delft, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg; et

TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme, avec siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg, section B numéro 84.993.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, Notaire.

Signé: A-C. Guiot, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, vol. 154S, fol. 22, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

A. Schwachtgen.

(071970.3/230/327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2006.

TARANTE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.566.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TARANTE HOLDING S.A.

LOUV. S.à r.l. / MADAS. S.à r.l.

Administrateur Catégorie B / Administrateur Catégorie A

Signature / Signature

(070895.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

EnterNetworks COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 89.860.

EXTRAIT

Le mandat de commissaire de la société SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l. est dénoncé avec effet au 30 juin 2006.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l.

Le commissaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070764.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.



BEROLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 24.276.

_ _

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BEROLUX HOLDING S.A.

MADAS, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(070896.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

SIFC TOWER TWO DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 110.938.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

M. Torbick

Mandataire

(070897.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2006.

ALL & ALL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 40.791.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 juin 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Gerd Fricke, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070584.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck